

No Centris 22014054 (En vigueur)



175 000 \$ + TPS/TVQ

Rue de Rennes
Eastman
J0E 1P0
Région Estrie
Quartier
Près de
Plan d'eau Étang

Genre	Terrain	Reprise/Contrôle de justice	Non
Cadastre	2 236 010 Cadastre du Québec	Possibilité d'échange	
Dimensions du terrain	166,4 X 274,11 p irr	Certificat de localisation	Non
Superficie du terrain	48 030,7 pc	Numéro de matricule	45093 0025 67 9555
Description technique		Signature de l'acte de vente	30 jours PA/PL acceptée
Certificat de piquetage			
Procès-verbal de bornage			
Zonage	Résidentiel		

Évaluation (municipale)		Taxes (annuelles)		Dépenses (annuelles)	
Année	2022	Municipales	268 \$ (2021)	Frais communs	
Terrain	32 700 \$	Scolaires	9 \$ (2021)	Assurances	
Bâtiment		Secteur		Entretien	
		Eau		Équipement (location)	
				Gestion/Administration	
Total	32 700 \$	Total	277 \$	Total	

Zonage

	Densité	Hauteur
Résidentiel		
Unifamilial		

Caractéristiques

Système d'égouts	Aucun	Eau (accès)	Accès (Étang)
Approvisionnement eau	Aucun	Vue	
Terrain	Boisé : mixte	Étude environ.	
Topographie	Plat	Proximité	Parc, Piste cyclable, Ski alpin, Ski de fond
Particularités du site	Domaine écologique		

Inclusions

Exclusions

Remarques - Courtier

Magnifique terrain de 1,1 acres situé dans un parc écologique de plus de 300 acres avec plusieurs sentiers et un accès à un étang d'environ 1.5 km. Un vrai coin de paradis pour accueillir votre future propriété. Possibilité d'acquérir le terrain adjacent en jaune de 1,27 acres. Voir No Centris 9466023

Addenda

Tranquillité absolue, le domaine vous permet de pratiquer plusieurs activités en plein air tels que le vélo, la marche, la raquette, le ski de fond, ainsi que du canoë, kayak et paddle board dans l'étang. (Voir plan cadastral du domaine 1102-15 pour les mesures exactes). Accès direct aux pistes de randonnées du parc du Mont-Orford.

Le village de Eastman se situe à plus ou moins 9 km. Vous y trouverez: une école primaire, pharmacie, cliniques médicale et dentaire, Caisse Desjardins, épicerie (SAQ), restaurants, pâtisserie, quincaillerie et plus.

- Il n'y a pas de services d'aqueduc et d'égouts, l'acheteur devra faire creuser un puit et faire installer une fosse septique et champ d'épuration selon les règlements municipaux.

- 4 bornes d'arpentage sont situées à chaque coin du terrain.

- L'acheteur devra respecter tous les règlements mentionnés à la charte écologique.

- L'acheteur devra faire partie de l'association des propriétaires du domaine.

- L'acheteur devra faire approuver ses plans de construction.

- Seulement les constructions de type unifamiliale sont acceptées sur le domaine.

- Aucun commerce de quelque nature que ce soit n'est accepté.

- Aucun déboisement sur plus de 25% de la superficie du lot.

- La chasse est interdite.

OBSERVÉ SUR PLACE:

- Présence d'une petite zone humide sur le coin gauche du terrain; cela ne devrait pas avoir d'impact sur votre construction.

- Un cran de roche de 2 à 3 mètres de haut longe la partie droite du lot (voir plan d'élévation).

NOTES ADDITIONNELLES:

- La vente des terrains est conditionnelle à l'approbation par VAL ORFORD INC. Toute promesse d'achat devra contenir une clause à cet effet.

- Nous attendons des détails additionnels sur les terrains et le domaine de la part de l'inspecteur municipal d'Eastman.

Vente sans garantie légale de qualité, aux risques et périls de l'acheteur

Déclaration du vendeur

Non

Conforme à la protection de l'environnement

Source

ROYAL LEPAGE ÉVOLUTION, Agence immobilière

La présente ne constitue pas une offre ou une promesse pouvant lier le vendeur à l'acheteur, mais une invitation à soumettre de telles offres ou promesses.



Vue d'ensemble



Plan (croquis)



Façade



Façade



Terre/Terrain



Terre/Terrain



Terre/Terrain



Terre/Terrain



Terre/Terrain



Terre/Terrain



Terre/Terrain



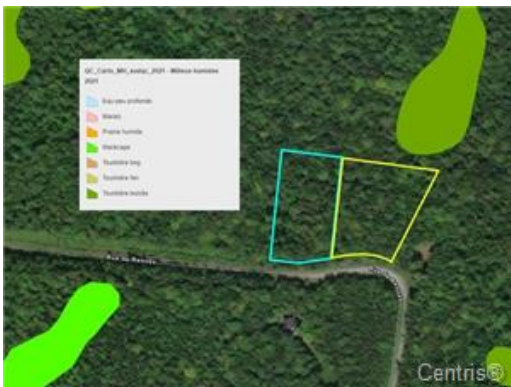
Terre/Terrain



Terre/Terrain



Autre



Autre



Autre



Vue d'ensemble



Autre